



Independent observer
of the Global Fund

Cent millions de dollars pour les jeunes femmes dans les demandes de financement présentées au Fonds mondial pour les deux premières périodes d'examen

Dans les demandes de financement présentées au Fonds mondial durant la première et la deuxième périodes, dont les dates limites de dépôt des demandes étaient le 20 mars 2017 et le 23 mai 2017 respectivement, plus de 100 millions de dollars sont proposés à destination des adolescentes et des jeunes femmes. Ce calcul inclut à la fois les sommes allouées et les fonds de contrepartie. Plus de 50 millions de dollars sont par ailleurs proposés dans les demandes hiérarchisées au-delà de la somme allouée.

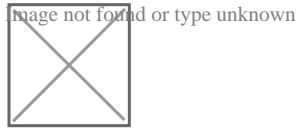
Ces chiffres ont été par le Secrétariat du Fonds mondial lors d'un webinaire récent (4 juillet 2017) organisé par [Women4GlobalFund](#). Durant le webinaire, le Fonds mondial a également transmis des informations provenant d'une analyse du niveau de financement et des domaines prioritaires en matière d'adolescentes et de jeunes filles dans huit pays. L'analyse indique la part de financement affectée aux adolescentes et aux jeunes filles au niveau de la somme allouée et des fonds de contrepartie (voir la Figure 1).

Treize pays ont été informés en décembre 2016 qu'ils pouvaient bénéficier d'un financement au-delà de leur somme allouée aux fins de programmes de lutte contre le VIH ciblant les adolescentes et les jeunes femmes. La liste complète des pays et des fonds de contrepartie qui leur ont été attribués est disponible [en ligne ici](#). Outre pour les adolescentes et les jeunes femmes, les fonds de contrepartie sont disponibles pour cinq autres priorités stratégiques.

Deux des critères d'accès aux fonds de contrepartie pour les adolescentes et les jeunes femmes sont

qu'un montant égal ou supérieur soit réservé aux adolescentes et aux jeunes femmes dans la demande de financement, et que la part de la somme allouée qui leur est consacrée soit supérieure à celle de la subvention actuelle.

Figure 1 : Investissements proposés en faveur des adolescentes et des jeunes femmes dans certaines demandes de financement des première et deuxième périodes



Source : Présentation du Secrétariat du Fonds mondial lors du webinaire de Women4GlobalFund du 4 juillet 2017

En Zambie et en Tanzanie, près de 14 millions de dollars sont demandés aux fins des interventions visant les adolescentes et les jeunes femmes dans les limites de la somme allouée. Pour la Zambie, cela représente une augmentation significative, puisque sa demande de fonds de contrepartie indique que 3,4 millions de dollars leur sont consacrés dans la subvention actuelle.

Il est important de signaler que le Fonds mondial considère les investissements dans la circoncision médicale masculine volontaire comme un investissement au titre des adolescentes et des jeunes femmes. Cette intervention figure en effet parmi les interventions visées dans une [note d'information technique](#) du Fonds mondial sur les adolescentes et les jeunes femmes dans les contextes à forte prévalence de VIH. La décision du Fonds de classer la circoncision médicale masculine volontaire parmi les financements en faveur des adolescentes et des jeunes femmes a provoqué des froncements de sourcils parmi certains défenseurs des causes des femmes. « Bien qu'il soit vrai que la circoncision médicale masculine volontaire protège les femmes face au risque de contraction du VIH du fait de la baisse de la prévalence du virus chez les hommes, nous devons nous assurer que les investissements à destination des adolescentes et des jeunes femmes vont au-delà des interventions biomédicales et restent centrés sur les filles et les jeunes femmes », estime Sophie Dilmitis, coordinatrice mondiale de Women4GlobalFund. « De cette façon, ces fonds de contrepartie soutiennent les adolescentes et les jeunes femmes dans toute leur diversité, de manière à briser le cycle des inégalités entre les genres – tout spécialement dans les 13 pays prioritaires ».

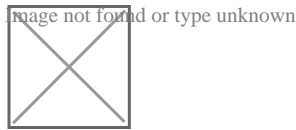
En termes de ratio entre la somme allouée et les fonds de contrepartie, la priorité accordée aux adolescentes et aux jeunes femmes par la Namibie est bien supérieure au ratio minimal 1:1 requis. Ce pays leur a consacré plus de 8 millions de dollars de sa somme allouée, contre 1 million de dollars de fonds de contrepartie. Le Kenya, le Mozambique et l'Ouganda ont tous plus ou moins le même montant de financement consacré aux adolescentes et aux jeunes femmes dans leur somme allouée que dans leur demande de fonds de contrepartie.

À l'autre extrémité, le Zimbabwe a placé un financement à destination des adolescentes et des jeunes femmes bien supérieur dans sa demande de fonds de contrepartie que dans sa somme allouée. Bien que la figure fournie par le Fonds mondial indique que l'intégralité du financement qui leur est consacré se trouve dans les fonds de contrepartie, Aidsplan a appris de partenaires dans le pays qu'un montant de 3,1 millions de dollars en faveur des adolescentes et des jeunes femmes a été inclus dans la somme allouée. Quoiqu'il en soit, le ratio 1:1 n'est pas atteint. D'après la demande de fonds de contrepartie du pays, « du fait que la demande de financement du Zimbabwe repose sur l'achat massif de marchandises, il n'est pas possible d'assurer le ratio de contrepartie 1:1 pour les adolescentes et les jeunes femmes ». Il s'agit là d'une disposition énoncée explicitement dans les [instructions relatives aux fonds de contrepartie](#), qui stipulent que des assouplissements peuvent s'appliquer dans le cas des subventions reposant sur l'achat massif de marchandises et lorsque la marge de manœuvre budgétaire est limitée pour accroître le

financement de la priorité stratégique concernée.

De même que les montants varient d'un pays à l'autre, les activités prioritaires en matière d'adolescentes et de jeunes femmes sont elles aussi très diverses (voir le Tableau 1). La violence sexiste est un domaine d'investissement populaire : sept des huit pays analysés lui accordent la priorité, l'exception étant l'Ouganda. D'autre part, jusqu'ici pas un seul pays n'a accordé la priorité à la prophylaxie post-exposition ni à la protection sociale (accès aux aides sociales/réduction de la pauvreté). En mai 2017, l'ONUSIDA a publié [un nouvel outil](#) sur l'intégration du VIH et de la protection sociale, qui contribuera peut-être à ce que davantage de pays incluent cet élément dans leurs demandes auprès du Fonds mondial.

Tableau 1 : Interventions visant les adolescentes et les jeunes femmes prioritaires dans les demandes de financement des première et deuxième périodes



Source : Présentation du Secrétariat du Fonds mondial lors du webinaire de Women4GlobalFund du 4 juillet 2017

Trois des huit pays accordent la priorité aux transferts en espèces pour les adolescentes et les jeunes femmes dans le cadre de leurs subventions. Aidspan a par le passé [publié des informations](#) sur les programmes de transferts monétaires au Kenya, en Afrique du Sud et au Swaziland, que le Fonds mondial soutient actuellement.

Toutes les activités figurant dans le Tableau 1 aideront le Fonds mondial à réaliser son indicateur clé de résultat relatif à la réduction de l'incidence du VIH chez les adolescentes et les jeunes femmes (15 à 24 ans) de 58 % (47-64 %) sur la période 2015/2022. À l'égard de cet indicateur, le Fonds mondial invite également les pays à envisager de tenir compte de sous-populations spécifiques lorsqu'ils conçoivent les interventions. Ainsi, la demande de fonds de contrepartie du Zimbabwe cible spécifiquement les jeunes femmes qui vendent des services sexuels comme une sous-population des adolescentes et jeunes femmes nécessitant un soutien adapté. Un montant de 52 512 dollars de fonds de contrepartie a été demandé pour la fourniture de services d'éducation par les pairs à destination de ce groupe, montant que le Comité technique d'examen des propositions a approuvé.

S'appuyant sur les enseignements tirés de la première période d'examen, le Comité recommande que les pays adoptent des démarches fondées sur des faits probants pour les interventions ciblant les adolescentes et les jeunes femmes. Il encourage également les projets pilotes concernant des innovations en matière d'adolescentes et de jeunes femmes, assortis de plans d'intensification en fonction des résultats. Le Comité exhorte en outre les pays à planifier des évaluations simples dans le cadre de leur demande de fonds de contrepartie.

Une [note d'information sur les enseignements tirés](#) récemment publiée par Women4GlobalFund met en avant quelques-unes des réussites et difficultés liées à la priorisation du financement en faveur des adolescentes et des jeunes femmes. Au Kenya, par exemple, les femmes ont demandé plus de temps pour examiner la demande de fonds de contrepartie car elles n'étaient pas convaincues par les propositions concernant les adolescentes et les jeunes femmes. En réponse à ce souhait, l'équipe de rédaction a retravaillé la demande de fonds de contrepartie. Au Malawi, les femmes ont également tout fait pour s'assurer que les fonds de contrepartie soient spécifiquement axés sur les adolescentes et les jeunes femmes, face aux nombreux autres intérêts associés abordés dans les discussions.

Parmi les candidatures attendues pour la troisième période d'examen, dont la date de dépôt est le 28 août 2017, le Swaziland présentera une demande de financement pour la lutte conjointe contre la tuberculose et le VIH. Il peut prétendre à 1,5 million de dollars de fonds de contrepartie en faveur des adolescentes et des jeunes femmes. Dans un pays où celles-ci représentent environ 46 % des nouvelles infections à VIH, la hiérarchisation stratégique de ces fonds est cruciale. Aidspan continuera de suivre les investissements en faveur des adolescentes et des jeunes

femmes, notamment au niveau des candidatures des troisième et quatrième périodes.

[Read More](#)
